



**HAL**  
open science

” Roi garant ou roi guérisseur ? Philippe le Bel et le corps, d’après le réceptaire mis sous son nom ”

Laurence Moulinier

► To cite this version:

Laurence Moulinier. ” Roi garant ou roi guérisseur ? Philippe le Bel et le corps, d’après le réceptaire mis sous son nom ”. Elisa Andretta et Marilyn Nicoud. Etre médecin de cour (France, Italie, Espagne, XIIIe-XVIIIe siècle), SISMELE/Edizioni del Galluzzo, pp.131-148, 2013, Micrologus’Library 52. halshs-00849370

**HAL Id: halshs-00849370**

**<https://shs.hal.science/halshs-00849370>**

Submitted on 31 May 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Roi garant ou roi guérisseur ? Philippe le Bel et le corps, d'après le réceptaire mis sous son nom

Philippe IV dit le Bel, roi de France et de Navarre de 1285 à 1314, est plus souvent étudié dans toutes ses dimensions politiques que du point de vue de la transmission des savoirs. Il a pourtant toute sa place dans l'histoire des traductions, par exemple : Jean de Meun lui dédia sa *Consolation de philosophie* de Boèce, Henri de Gauchi traduisit pour lui en 1282 le *De regimine principum* composé par Gilles de Rome pour le jeune prince qu'était encore Philippe<sup>1</sup>, et si le physicien Raymond de Bézier mit d'espagnol en latin le recueil de fables *Calila et Dimna* à la demande de Jeanne de Navarre, c'est à Philippe le Bel qu'il offrit sa traduction, terminée à Paris en 1313<sup>2</sup>. On sait aussi que si les premiers traités concernant la « science des étoiles » traduits ou rédigés en français remontent aux environs de 1270<sup>3</sup>, une seconde vague de traductions se produisit vers 1300 autour de Philippe le Bel, ses fils et ses brus ; ce roi eut notamment pour médecin Arnoul de Quincampoix, qui laissa des traductions d'écrits astrologiques tant en français qu'en latin : ainsi le livre d'Albumasar, *Des elections elonc les regars et les conjunctions de le Lune as planetes par les 12 signes*, avant 1321, ou *Les ymages cooriens en 12 signes et leur degré et aussi leur significacions*, une traduction partielle, peut-être réalisée vers 1300, des *36 décans* du Pseudo-Hermès. Quant au *Liber interrogationum* et au *Liber electionum* d'Abraham ibn Ezra, il les translata en latin, avant 1326, d'après des textes français, en particulier la version effectuée en 1273 par Hagin le Juif et Robert de Montdidier<sup>4</sup>; enfin, il supervisa la version française d'un autre livre d'Abraham ibn Ezra, *Le livre de la rédemption des fils d'Israël*, aujourd'hui perdue, mais dont Charles V possédait un exemplaire<sup>5</sup>.

Les dédicaces d'œuvres ne sont pas toujours faciles à interpréter : le livre était un objet précieux, qui pouvait constituer un présent et répondre à un besoin d'auto-célébration, et posséder des livres ne signifiait pas nécessairement les lire, ni même les lire personnellement puisque nombre de grands personnages étaient des « lettrés » ne sachant ni lire ni écrire eux-mêmes<sup>6</sup>. En outre, quel qu'ait été leur niveau d'instruction, les laïcs avaient souvent recours à des intermédiaires professionnels pour l'écriture et la lecture<sup>7</sup>. Mais, au-delà du geste courtois, les dédicaces d'ouvrages sont tout de même riches d'enseignement au moins sur le niveau culturel attendu du dédicataire et ne sont donc pas à négliger complètement. Rappelons ainsi que le chirurgien Lanfranc de Milan, banni par Mathieu Visconti, séjourna d'abord à Lyon où il écrivit sa *Chirurgia parva*, puis à Paris où il fut bien accueilli, notamment par le médecin Jean de Passavant ; c'est là que Lanfranc composa, en 1296, sa *Practica que dicitur ars completa totius chirurgie sive Chirurgia magna* qu'il dédia à son ami Bernard et à Philippe le Bel<sup>8</sup>. Rappelons aussi que les *Medicationis parabole*

<sup>1</sup> Voir J.-P. Rioux, J.F. Sirinelli, *Histoire culturelle de la France*, t. 1, M. Sot, J.-P. Boudet, A. Guerreau-Jalabert, *Le Moyen Âge*, Paris, 1997, p. 281 et 289-290.

<sup>2</sup> E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge* (1936), rééd. Genève, 1979, p. 673-74.

<sup>3</sup> Cf. J.-P. Boudet, « Les 'images astrologiques' en français à la fin du Moyen Âge. Remarques sur un commentaire de la neuvième proposition du *Centiloquium* », *MEFRM*, t. 117, 2005, 2, p. 697-718, p. 697.

<sup>4</sup> Voir L. Thorndike, « The Latin Translations of the Astrological Tracts of Abraham Avenezra », *Isis*, t. 35 [1944], p. 393-302, et R. Levy, « A Note on the Latin Translators of Ibn Ezra », *Isis*, t. 37 [1947], p. 153-155.

<sup>5</sup> Le ms. 416 de Gand, aux fols 84v-103, rassemble pour sa part la traduction latine par Arnoul de quatre traités attribués à Ibn Ezra, *De questionibus*, *De electionibus*, *De occultis* et *De significationibus septem planetarum* (E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 52).

<sup>6</sup> M. Zink, *Le Moyen Âge. Littérature française*, Nancy, 1990, p. 15.

<sup>7</sup> M. Sot, M., J.-P. Boudet, A. Guerreau-Jalabert, *Histoire culturelle de la France*, dir. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli, t. 1, *Le Moyen Âge*, dir. M. Sot, Paris, 1997, p. 125.

<sup>8</sup> E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 518.

d'Arnaud de Villeneuve, qui était certes alors envoyé en mission par Jacques II d'Aragon<sup>9</sup>, furent adressées à Philippe le Bel en 1300, d'après les indications fournies par plusieurs manuscrits (et de ce point de vue il n'est pas anodin que dans une traduction allemande du *De vinis*, Arnaud de Villeneuve soit dit « médecin du roi de France »<sup>10</sup>). Enfin et surtout, la *Chirurgie* de Henri de Mondeville, mort entre 1316 et 1320, écrite « à l'utilité du commun », est dédiée « A nostre tres serenissime seigneur Philippe par la grace de dieu des français roy », comme on le lit dans la traduction française réalisée du vivant de Mondeville<sup>11</sup>.

Comme l'a montré Danielle Jacquart, ce livre est aussi un plaidoyer *pro domo*, dans lequel Mondeville entendait démontrer la supériorité de sa discipline, et lorsqu'il affirme que la chirurgie est l'apanage des monarques et prélats, il s'agit avant tout, selon elle, d'un argument destiné à réhabiliter cet art d'un point de vue social<sup>12</sup>:

« elle est plus noble », écrit-il ainsi dans le notable XII de son 2<sup>e</sup> traité, « car elle guérit ce qui ne peut être guéri par tous les remèdes des médecins »<sup>13</sup>. Et il ajoute que [la chirurgie] est plus noble encore, parce qu'elle est exercée par de plus nobles personnes, des rois, des princes, des prélats, qui ne se mêlent guère du poulx, des évacuations ou des urines »<sup>14</sup>.

Mais faut-il prendre les propos de Mondeville davantage à la lettre quand, dans le IV<sup>e</sup> notable de son 2<sup>e</sup> traité, il attaque « les rois, les princes, les prélats, les chanoines, les curés, les religieux, les ducs, les nobles, et les bourgeois, qui se mêlent sans science de cures chirurgicales dangereuses »<sup>15</sup>? Encore sa mauvaise humeur épargne-t-elle pour une fois les femmes, alors qu'on sait par exemple qu'un peu plus tard, Blanche de Navarre, seconde épouse de Philippe VI (†1350), donna un livre de chirurgie à sa dame d'honneur, Jeanne de Rouieres, et un autre livre de chirurgie à sa femme de chambre et soignante, Symmonete...<sup>16</sup>.

Un certain nombre d'indices invitent de fait à se demander si l'on ne décèle pas, au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle, une attitude nouvelle des milieux de cour envers les ressources de la chirurgie, à commencer par Philippe le Bel lui-même. On sait en effet que, si les médecins du roi de France se comptent sur les doigts de la main pour l'ensemble du XIII<sup>e</sup> siècle, les choses changent au siècle suivant, précisément avec le règne de Philippe le Bel. En accédant au trône, ce dernier, d'après Achille Chéreau, aurait trouvé que quatre médecins et chirurgiens ne suffisaient plus, et appelé auprès de lui un cinquième représentant de chacun de ces corps<sup>17</sup>. Le roi avait ainsi désormais dans son entourage médical immédiat de nombreux praticiens, plusieurs médecins mais aussi divers chirurgiens : en 1301, le titre de chirurgien du roi était porté conjointement par un certain Ambroise<sup>18</sup>, Jean de Padoue<sup>19</sup>, Jacques de Sienna (attesté jusqu'en 1326)<sup>20</sup>, Jean

<sup>9</sup> D. Jacquart, « Conclusion », dans *L'université de médecine de Montpellier (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque de Montpellier (Université Paul-Valéry-Montpellier III, 17-19 mai 2001), dir. D. Le Blévec, Turnhout, 2004, p. 315-324, p. 320 ss.

<sup>10</sup> E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 47.

<sup>11</sup> *La chirurgie de Maître Henri de Mondeville, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale par le Dr. A. Bos*, Paris, Firmin Didot, 1897-1898, 2 vols.

<sup>12</sup> D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, 1998, p. 54.

<sup>13</sup> *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville (1306-1320)*, trad. É. Nicaise, Paris, 1893, p. 118.

<sup>14</sup> *Ibidem*.

<sup>15</sup> Cité par M.-C. Pouchelle, *Corps et chirurgie à l'apogée du Moyen Âge. Savoir et imaginaire du corps chez Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel*, Paris, 1983, p. 112. Voir aussi A. Chéreau, *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel*, Caen, 1862, p. 42.

<sup>16</sup> Voir L. Delisle, « Testament de Blanche de Navarre », *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France*, 12, 1886, p. 1-64, et M. H. Green, « The Possibilities of Literacy and the Limits of Reading : Women and Gendering of Medical Literacy », dans Ead., *Women's Health Care in the Medieval West, texts and contexts*, Ashgate, 2000, p. 1-76, p. 51.

<sup>17</sup> A. Chéreau, « Les médecins de six rois de France, 1270-1350 », *Union médicale*, nouv. série, 24, oct.-nov.-déc. 1864, p. 573-580, 605-612, 621-628, ici p. 575.

<sup>18</sup> Attesté comme chirurgien du roi de 1293 à 1305 ; voir D. Jacquart, *Supplément au Dictionnaire d'Ernest Wickersheimer*, Genève, 1979, p. 17.

Pitard (mort après 1328)<sup>21</sup>, et Henri de Mondeville<sup>22</sup>, et pour l'année 1313, par exemple, on sait que le roi s'était attaché aussi les services de Quarreure Nebularius et Arnoul de Mappis qui figurent comme « chirurgiens de l'hôtel du roi » dans les sources<sup>23</sup>.

On sait en outre que ce souverain régla l'exercice de ce métier par un édit pris en 1311, qui plaçait les chirurgiens jurés sous l'autorité du chirurgien royal auprès du Châtelet de Paris, à savoir Jean Pitard et ses successeurs<sup>24</sup>. Philippe le Bel, enfin, se distingue d'autres rois par le fait qu'un réceptaire sur lequel nous allons concentrer nos réflexions porte aujourd'hui son nom.

\*\*\*

L'historien de la médecine Achille Chéreau (1817-1885) jugeait qu'à cette époque les rois « usaient et abusaient » de drogues, onguents, et emplâtres, et en voulait pour preuve le fait qu'en 1327, les 4 apothicaires de la cour avaient exhibé au roi un compte de 162 livres 3 sous 2 deniers<sup>25</sup>. Quoiqu'il en soit de ce jugement de valeur, à peine quelques années plus tôt, Mondeville lui-même faisait figurer dans son Antidotaire, c'est-à-dire le 5<sup>e</sup> traité de sa *Chirurgie*) un onguent « incarnatif, régénérateur et sigillatif » dont le roi aurait acheté la recette à un chirurgien<sup>26</sup>: « onguent de maître Anselme de Gênes, lequel vendit sa recette à l'illustrissime prince notre seigneur, Philippe le Bel et le Pieux, de célèbre mémoire, qui fut roi de France ». Ce chirurgien de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Anselme de Gênes ou de Janua, déjà cité par Lanfranc et encore par Guy de Chauliac (†1368), aurait amassé beaucoup d'argent en faisant des trépanations, parfois risquées<sup>27</sup>, et Mondeville comme Chauliac évoquent différents onguents et emplâtres portant son nom, notamment un « onguent très précieux » qui favorisait la coagulation du sang et évitait ainsi « de surchauffer l'épiderme »<sup>28</sup>, dont il aurait vendu la recette à Philippe le Bel et Boniface VIII.<sup>29</sup> On retrouve de fait la recette de cet onguent dans une *Compilatio unguentorum et emplastrorum* attribuée à Dino del Garbo (v. 1280-1327) et rassemblant un certain nombre de recettes présentées comme récentes ; cette compilation conservée dans 16 manuscrits fut imprimée à Ferrare en 1489, mais l'édition *princeps* omet le nom du pape, sans doute dans un but de modernisation d'après Nancy Siraisi<sup>30</sup>.

À l'évidence, des préparations furent spécialement envoyées au roi de France : dans le manuscrit français 25328 de la Bibliothèque nationale de France, par exemple, un recueil de recettes à dominante chirurgicale, on trouve ainsi, après des « Oignemens maturatifz » (c'est-à-dire des pommades) contre « apostumes, bosses, ou entraz ou autres maladies » (f. 78), un « Oignement moult précieux que fist maistre Hue de Rommille, lequel fut envoyé

<sup>19</sup> Voir E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 459.

<sup>20</sup> Ce personnage dont l'activité est documentée de 1301 à 1326 fut ensuite chirurgien de Philippe V et Charles IV ; voir E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 338.

<sup>21</sup> Johannes Pitard apparaît pour la première fois dans les comptes royaux en 1298, et une note indique qu'il est mort après septembre 1328 (*Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel*, éd. J. Viard, Paris, 1940, p. 9).

<sup>22</sup> *Journaux du Trésor de Philippe IV le Bel...*, p. 242.

<sup>23</sup> Voir D. Jacquart, *Le milieu médical en Franc du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1981, p. 473 et 433.

<sup>24</sup> Voir notamment à ce sujet D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien...*, p. 79-80, et M. McVaugh, *The Rational Surgery of the Middle Ages*, Florence, 2006, p. 230.

<sup>25</sup> A. Chéreau, « Les médecins de six rois de France... », p. 576.

<sup>26</sup> Mondeville, *Chirurgie...*, trad. É. Nicaise, p. 790.

<sup>27</sup> E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 29.

<sup>28</sup> Voir A. Paravicini Bagliani, *Boniface VIII. Un pape hérétique ?*, Paris, 2003, p. 283, et D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien...*, p. 81.

<sup>29</sup> Mondeville, *Chirurgie...*, trad. É. Nicaise, p. 790 ; voir aussi A. Paravicini Bagliani, *Medicina e scienza della natura alla corte dei papi nel Duecento*, Spolète, 1991, p. 49.

<sup>30</sup> N. Siraisi, *Taddeo Alderotti and his pupils*, Princeton, 1981, p. 274.

au roy Philippe le Bel et à messire Charles de Valois »<sup>31</sup> (f. 112). La même recette se trouve, cette fois sous le titre d'*emplastre Hue de Bonville*, au fol. 26v-27r du manuscrit 2001 du même fonds, dans une version abrégée des « Recettes de Philippe le Bel » qu'il n'est que temps de présenter.

Ce recueil de recettes transmis par différents manuscrits des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles se place en effet sous le patronage royal, et se présente, avec quelques variantes comme « les recettes de oignemens et experimens qui furent apris et enseigniez au roy Philippe le Bel et à Monseigneur de Valois »<sup>32</sup>.

Un seul témoin en latin est actuellement connu (Lüneburg, Ratsbücherei, Misc. D 2° 1, f. 233r-239v), et on a pu se demander quel état du texte avait précédé l'autre. Antoine Thomas, en se fondant sur plusieurs comparaisons, avait conclu en 1916 à l'antériorité du texte français, remarquant aussi que si l'auteur de la version latine savait mal le français, il était assez familier avec l'italien et l'espagnol, écrivant *scorza* pour « écorce », *fortczella* pour « estomac », ou appelant le son *remula*, terme qui, d'après Antoine Thomas, « ne se comprend que de la part d'un Italien du Nord »<sup>33</sup>. L'unique codex transmettant la version latine est de fait originaire d'Italie ; il contient principalement des *Consilia* des médecins italiens Gentile da Foligno (†1348) et Antonio Cermisone (†1441), et le texte connu comme « Recettes de Philippe le Bel » dans le domaine français se nomme, ici *Liber sanitatis collectaneus per meliores chirurgos Franciae* (fols 233r-239v). La fin du réceptaire contient pour sa part une intéressante notation de date, qui nous renvoie de fait à une époque postérieure à Philippe le Bel : « omnes medicinae contentae in hoc libro sunt mirabiles in curis et operationibus et sunt vere et experte et fuit sanitatis liber iste anno 1380 »<sup>34</sup>. Le réceptaire mis sous le nom de Philippe le Bel aurait donc été composé en français avant de passer en grande partie en latin, et faire ainsi l'objet, comme d'autres textes médicaux en vulgaire, à commencer par le célèbre *Livre de fisque* d'Aldebrandin de Sienne<sup>35</sup>, d'une réversion en latin, gage d'élargissement de son lectorat<sup>36</sup>.

Le manuscrit de Lüneburg présente les « Recettes de Philippe le Bel » comme des *Experimenta* dus à l'un des chirurgiens du roi, Jean Pitart, mais qui est au juste l'auteur de ce texte ? Publié partiellement par Karl Sudhoff en 1908 comme *Manuel de Jean Pitard*, ce recueil rassemble en réalité des éléments divers, principalement un essai de traduction française du *Thesaurus pauperum* de Petrus Hispanus et une première partie, composée surtout d'emplâtres chirurgicaux, étrangère à Pierre d'Espagne et qui nous retient ici<sup>37</sup>.

<sup>31</sup> Cf. E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, qui l'appelle « Hugues », p. 308.

<sup>32</sup> Dans le manuscrit Berlin, *Staatsbibliothek, Preussischer Kulturbesitz*, Hamilton 407, qui en renferme deux versions (f. 48v ss et ff. 204-228v) la seconde occurrence omet le nom de Charles de Valois.

<sup>33</sup> Voir A. Thomas, « Jean Pitard, chirurgien, auteur probable du *Dit de bigamie* », *Histoire littéraire de la France*, XXXV, 1921, p. 310-324.

<sup>34</sup> Cf. M. Wierschin, *Handschriften der Ratbücherei Lüneburg*, I, *Miscellanea und Historica*, Wiesbaden, 1969, p. 1-3.

<sup>35</sup> Voir à ce sujet la thèse de Sebastiano Bisson (*La versione latina del Régime du corps nel Ms. Canon. Misc. 388 della Biblioteca Bodleiana di Oxford*), et son article « Le témoin gênant. Une version latine du régime du corps d'Aldebrandin de Sienne », *Médiévales*, n°42, printemps 2002, *Le latin dans le texte*, p. 117-130.

<sup>36</sup> Voir à ce sujet A. Vernet, « Les traductions latines d'œuvres en langues vernaculaires au Moyen Âge », dans *Traductions et traducteurs. Colloque international du CNRS, Paris, 26-28 mai 1986*, Paris, 1989, p. 225-241, p. 240.

<sup>37</sup> Résumé de la situation des recettes de Philippe le Bel par rapport à Jean Sauvage et au *Trésor des Pauvres* dans Cl. Thomasset, « La médecine », dans *Grundriss der romanischen Literatur des Mittelalters*, vol. VIII/1, *La littérature française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.*, Heidelberg, 1988, p. 310-320, p. 311-312. Voir aussi R. Arveiller, « Textes médicaux français d'environ 1350 », *Romania*, 94, 1973, p. 157-177.

Un seul témoin porte le titre de *Livre du tresor de chirurgie en français*, le ms. BnF, fr. 2001, qui date de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ; d'après Karl Sudhoff, c'est là le titre de la collection d'origine<sup>38</sup>, plus longue et aujourd'hui perdue<sup>39</sup>. On en trouve toutefois des traces sous forme de recettes d'emplâtres éparses, par exemple dans le ms. BnF, fr. 2046 ou le ms. Kassel, 4<sup>o</sup> Med. 1, qui, entre les folios 179r et 185v, recense 35 recettes s'appuyant tant sur le supposé *Manuel de Pitard* que sur l'*Antidotaire Nicolas*, puis, entre les fols 246r et 250v, puise essentiellement dans le prétendu recueil de Pitard<sup>40</sup>. Dans le ms. BnF, fr. 2011, au f. 24rb, on lit « cy commence le livre du tresor de cyrurgie en français », et dans différents témoins, comme l'a relevé Claude de Tovar<sup>41</sup>, il est effectivement fait mention à plusieurs reprises d'un « maitre du Trésor » par exemple au fol. 39r du ms. BnF, fr. 2001 (« oignement qui est de tel vertu selon ce que dit le meistre ou livre du tresor »), ou au verso du même folio, avec l'« oignement pur roigne qui est de si grant vertu selon ce que dit le meistre ou livre du tresor ». À ce maître demeuré anonyme est même rapporté tel ou tel récit de cas, comme au folio 32v du ms. BnF, fr. 2046 : « et dist le maistre qui fit cest emplaistre que veit ung homme qui (33r) avoit le teste enflée outre toute roison. Si lui fist rere la teste et puis l'oigny de l'emplastre et tantost fut gary ».

Plusieurs noms d'« inventeurs » de recettes apparaissent, pas toujours identifiables : « c'est l'entrait messire Jehan d'Aunoy » (mss fr. 2001, f. 35vb et fr. 2046, f. 40r)<sup>42</sup>, nom derrière lequel Achille Chéreau proposait de voir Jean Pitart<sup>43</sup> ; « l'entrait monseigneur Ferrant d'Espagne moult proffitable » dans le ms. fr. 2046, f. 31r<sup>44</sup>, « l'emplastre messire de Bonville » au fol. 32r du même codex (sans doute le même que le « maistre Hue de Rommille » auteur d'un « oignement moult precieux » mentionné au f. 111r du fr. 25328), ou encore « l'onguement monseigneur Jehan de Chalon », au fol. 39v du fr. 2046. L'« oignement » dont on attribue la paternité à ce dernier figure aussi dans les mss fr. 2001 (f. 35v), 12323 (f. 7v), et lat. 6891 (f. 122) de la Bibliothèque nationale de France, dans le ms. 1037 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (f. 31v-32), ou encore dans le codex Sloane 3126 (f. 85v) de la British Library. Il y eut bien un Jean de Chalon attesté comme praticien à la cour de Bourgogne mais au XV<sup>e</sup> siècle ; or l'association de ce nom avec celui de Pitart, ainsi que la date de certains témoins transmettant sa recette, invitent à y voir un autre Jean

<sup>38</sup> Voir K. Sudhoff, « Ein chirurgisches Manual des Jean Pitard, Wundarzte König Philipps des Schönen von Frankreich », *Archiv für Geschichte der Medizin*, 2, 1908, p. 189-278, et C. de Tovar, « Contamination, interférences et tentatives de systématisation dans la tradition manuscrite des réceptaires médicaux français : le réceptaire de Jean Sauvage », *Revue d'Histoire des Textes*, 3, 1973, p. 115-191, p. 160 ss.

<sup>39</sup> Voir à ce sujet E. Seidler, *Die Heilkunde des ausgehenden Mittelalters in Paris*, Wiesbaden, 1967, p. 110 et M. McVaugh, *The Rational Surgery of the Middle Ages...*, p. 43.

<sup>40</sup> Voir H. Broszinski, *Manuscripta medica* (éd. D. Hennig), Wiesbaden, 1976, p. 19-22 (*Die Handschriften der Murhardschen Bibliothek der Stadt Kassel und Landesbibliothek*, Bd. 3, 1). Ce ms. original de Flandre et composé vers 1430-1475 contient aussi Aldebrandin, le *Viandier* de Taillevent et des recettes de Jacques Despars (« pour conforter lestomacque... du conseil maistre Jacques Despars, f. 153v, et « Contre pestilence », f. 165r-166v).

<sup>41</sup> C. de Tovar, « Contamination, interférences et tentatives de systématisation... », p. 124.

<sup>42</sup> On le trouve aussi cité dans les mss BnF, fr. 12323 et Sainte-Geneviève, 1037 ; cf. E. Wickersheimer, *Dictionnaire...* p. 354.

<sup>43</sup> On remarque en tout cas que dans la *Chronique métrique* de Guillaume Guiart, à propos de la campagne de Flandre de 1302, il est fait mention, aux vers 6082 et suivants de « Jehan de Henaut, son serorge » (« Li quens d'Artois est a main destre/ Jehan de Henaut, son serourge,/ Auquel il ot cele journee/L'ordre de chevalier donnee » ; voir *Branche des royaux lignages: chronique métrique de Guillaume Guiart*, éd. J. A. Buchon, dans *Collection des chroniques nationales françaises*, t. 7 et 8, Paris, 1828, vol. 2, p. 235).

<sup>44</sup> S'agit-il du maître es arts et averroïste parisien attesté dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis* en 1281 comme frère du roi d'Aragon ? Voir à ce sujet C. Fabian, *Personennamen des Mittelalters (PMA). Nomina Scriptorum Medii Aevi*. Bayerische Staatsbibliothek. 2. Auflage. Munich, 2000 ; O. Weijers, *Le travail intellectuel à la faculté des arts de Paris. Textes et maîtres (ca. 1200-1500)*, II, Turnhout, 1996 [Studia Artistarum, 3].

de Chalon, par exemple, comme l'a suggéré Danielle Jacquart, le physicien du futur Philippe V mentionné en 1313 sous le nom de « Jean de Cathalano »<sup>45</sup>.

Deux recettes portent, enfin, expressément le nom de Jean Pitart : le ms. fr. 12323 de la BnF, par exemple, attribue nominativement à Pitart les recettes n° 1 (*la toile maistre Jehan Pitart*) et n°6 (*l'emplastre maistre Jehan Pitart*). C'est ce qui a incité en son temps Antoine Thomas à affirmer que le *Recueil* n'était précisément pas l'œuvre de Jean Pitart, mais d'un compilateur postérieur — assurément, toutefois, du XIV<sup>e</sup> siècle, si l'on se souvient de la date du colophon du ms. de Lüneburg, voire antérieur à 1314, si l'on se rappelle que Charles de Valois est appelé « frère du roi », sans mention du décès de ce dernier. Aussi Claude de Tovar préfère-t-elle le nommer « recettes » ou « réceptaire de Philippe le Bel » plutôt que « Manuel de Jean Pitart », titre sous lequel il a été partiellement édité par Sudhoff.

Le plus intéressant pour nous reste que en effet certains témoins désignent ce recueil en nommant celui qui le fit composer. Malgré leurs divergences de détail<sup>46</sup>, ces textes s'accordent entre eux, et le latin ne déroge pas, pour attribuer à Charles, comte de Valois, frère de Philippe IV, du futur roi de France Philippe VI, l'initiative de la rédaction. Le ms. 12323 commence par ces termes, au f. 1 : « Tresnoble et poissant prince mons. Charles, conte de Valoye, de Chartres, d'Alençon et d'Anjou, fist faire cest livret, qui est bon et profitable pour gairir toutes manieres de plaies vieilles et nouvelles, et pour aucunes aultres maladies aussi ». Et le manuscrit de l'École de pharmacie apporte pour sa part les précisions suivantes : « Monseigneur Charles, conte de Valois, d'Alençon et de Chartres et d'Anjou, fist faire ce livre, qui est bon et profitable pour garir toutes manières de plaies vieilles et nouvelles et pour aucune[s] aultres] malaidies aussi. Et saichent certainement tous ceulx qui le verront que, se le oignement (sic) et les chosses qui sont ou dit livre sont bien fait (sic) a leur droit, et l'en en use si comme l'on doit, que les trouveres merveilleu[s]ement profitables, car elles] sont bien esprovee[s] par ledit conte de Valois et par maistrefs] de cyrologie des meilleurs en leur temps qui en ont ouvrés (sic) en moût de grant (sic) maladies, et par especial ung moult bon maistre que l'on nonmoit maistre Jehan Le Picart (sic), en ce temps le meilleur qui fut (sic), et estoit cirugien du roy de France ».

Pitard apparaît donc en vedette, mais son confrère et disciple Mondeville lui est associé dans le manuscrit 1037 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève<sup>47</sup>, qui cite ainsi « les rechoites de chirurgie que Monseigneur Charles de Valois fist faire et accomplir... par maistre Jehan Picart et maistre Jehan de Mandeville (sic), chirurgiens du roy, pour le camp de Phelippe le Bel, lors roy de France, et qui furent les plus souffisans en l'art de cyrurgie qui aient demouré en France, en l'estude de Paris, dont il soit mémoire ».

Charles de Valois (1270-1325), seul frère germain du roi dont il accompagna ou accomplit bon nombre d'entreprises guerrières apparaît donc non seulement comme

<sup>45</sup> Voir E. Wickersheimer, *Dictionnaire...* p. 378, et D. Jacquart, *Supplément...*, p. 150.

<sup>46</sup> La version est beaucoup plus étendue dans les mss de la BnF et dans le ms. n° 1 de la Bibliothèque de l'École de Pharmacie de Paris, et très abrégée dans le Hamilton 407, qui contient la même version que le recueil de Turin disparu dans l'incendie de 1904 (B.N., M.IV.11). Voir la description de ce dernier témoin dans J. Camus, « Un manuscrit namurois du XV<sup>e</sup> siècle », *Revue des langues romanes*, 4<sup>e</sup> s., t. VIII, 1895, p. 27-43, et P. Giacosa, *Magistri Salernitani nondum editi, Catalogo ragionato della esposizione di Storia della medicina aperta in Torino nel 1898*, Turin, 1901, p. 506-507.

<sup>47</sup> Un petit codex de 32 feuillets de 1400 environ où les « Recettes de Philippe le Bel » côtoient une version française de la *Chirurgia parva* de Lanfranc et une du *Trotula*. Voir C. de Tovar, « Les versions françaises de la *Chirurgia parva* de Lanfranc de Milan. Étude de la tradition manuscrite », *Revue d'histoire des textes*, 12-13, 1982-1983, p. 195-262, p. 203-209 ; M. H. Green, « The development of the Trotula », *Revue d'histoire des textes*, 26, 1996, p. 119-203, p. 179 ; Ead., « A handlist of latin and vernacular manuscripts of the so-called Trotula texts », *Scriptorium*, 51, 1997, p. 80-102, p. 93).

l'instigateur mais aussi comme le garant de l'efficacité des recettes rassemblées, qu'il aurait toutes « éprouvées » ou « fait éprouver »<sup>48</sup>, et la version latine de ce réceptaire ne manque pas de rappeler que tout ce qui y est contenu a été expérimenté : « omnes medicinae contentae in hoc libro sunt mirabiles in curis et operationibus et sunt verae et expertae ».

Les chirurgiens royaux étaient amenés à se déplacer au gré des mouvements d'un souverain guerrier, toujours prêt à l'expédition. Jean Pitard par exemple, à son service de 1298 à 1313, l'accompagna en Languedoc en 1304, et Mondeville suivit Philippe le Bel en 1301 en Flandre, puis Charles de Valois en 1312 en Angleterre, ou à Arras entre 1312 et 1316<sup>49</sup>.

On connaît maint exemple de praticiens de différents niveaux appelés eux aussi à se déplacer selon les besoins de la cour ou de l'armée, des barbiers aux médecins<sup>50</sup>, et surtout, contemporain de Mondeville, on ne saurait oublier le *Regimen Almarie* composé par Arnaud de Villeneuve à l'occasion de la campagne de 1309-1310 à laquelle auraient pris part 8 chirurgiens, 3 médecins, 5 barbiers, 2 apothicaires et 2 « menescal »<sup>51</sup>.

Contrairement à Mondeville, Jean Pitard n'a laissé aucune œuvre digne de ce nom ni de témoignage sur sa pratique. En revanche, la *Chirurgie* de Mondeville rapporte les souvenirs de maintes expériences personnelles, concernant notamment l'extraction des flèches, que l'on peut comparer avec les *Chirurgies* d'Albucasis, de Pietro de l'Argilata, ou encore de Guillaume de Salicet<sup>52</sup>. Il en ressort que c'est surtout en accompagnant les armées (quoique Mondeville déplore par ailleurs le temps perdu et l'espoir déçu de salaire<sup>53</sup>) qu'il put appliquer pour la première fois en France les méthodes mises au point en Italie par Teodorico Borgognoni en matière de cicatrisation<sup>54</sup>, qui prônaient la dessiccation contre la « suppuration louable » dans le traitement des plaies. Comme l'a mis en relief Michael McVaugh, la description des soins des blessures est construite pour faire apparaître Mondeville et son maître Pitard sous un jour favorable par rapport à leurs concurrents<sup>55</sup>. De fait, à suivre le chirurgien, ces innovations suscitérent moult critiques, et n'auraient pas pu se réaliser sans la protection du frère cadet du roi (qui, par la suite, se vérifiera puisque dans son testament du 17 septembre 1325, Charles léguait 40 livres tournois à Mondeville et 50 à Pitard<sup>56</sup>) :

« Maître Jean Pitard et moi, qui avons les premiers apporté cette méthode en France, et l'avons employée les premiers à Paris, dans le traitement des blessures et dans plusieurs campagnes de guerre, contre la volonté et l'avis de tous, en particulier des

<sup>48</sup> « et lesquelles recheptes ledit Monseigneur Charles fist esprouver en plusieurs cas », dit le manuscrit de Ste Geneviève.

<sup>49</sup> Cf. A. Chéreau, *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel...*, p. 19, et D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien...*, p. 80-81. D'après Danielle Jacquart, le voyage en Angleterre a pu intervenir en 1312, année de la naissance du fils d'Isabelle de France, étant donné que Mondeville avait souvent été chargé de veiller sur les enfants du roi. Quant à son déplacement à Arras pour suivre l'armée, il a pu se situer à diverses dates entre 1312 et 1316, tant l'envoi de l'ost fut récurrent pour remédier aux affaires flamandes.

<sup>50</sup> Rappelons qu'il y eut même une femme médecin du nom de Hersende pour accompagner l'armée de Louis IX en Terre sainte en 1248 (voir E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 294-295).

<sup>51</sup> *Regimen almarie (regimen castra sequentium)*, éd. M. R. McVaugh et L. Cifuentes, Barcelone, 1998, p. 26 (Arnaldi de Villanova opera medica omnia X.2).

<sup>52</sup> Voir ainsi son II<sup>e</sup> traité, doctrine 1, chap. 1, part. 1 « extraction des traits », par exemple p. 233 : « j'ai observé un cas dans lequel aucun des engins d'extraction n'a suffi, et où il fallut inventer un nouvel engin » ; « je croyais retirer une flèche non barbelée, et j'en retirai une barbelée » ; ou « la même chose m'arriva pour une flèche qui était entrée dans le bras près de l'articulation du poignet ... Comme je voulais la retirer par la blessure sans prendre garde aux barbelures qui étaient petites (c'était une flèche d'Angleterre), il arriva que celles-ci accrochèrent la corde au retour »... Sur ce sujet, on consultera aussi A. Mounier-Kuhn, « Les blessures des guerres et l'armement au Moyen Âge dans l'Occident latin », *Médiévales*, 39, 2000, p. 112-136, notamment p. 120-121 (qui curieusement ne cite pas Mondeville).

<sup>53</sup> Prohemium du III<sup>e</sup> traité, cité par A. Chéreau, *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel...*, p. 92-93 : « in pluribus suis exercitiis et in sua curia, sperans quaedam debita michi solvi, multum tempus inutiliter consumpsi. Unde doleo ultra modum ». On sait qu'à sa prière, le roi lui permit de revenir à Paris avant fin de l'expédition ; voir aussi D. Jacquart, *La médecine médiévale...*, p. 80-81, pour des supputations quant au temps passé en mission par Mondeville.

<sup>54</sup> É. Nicaise, *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville...*, p. XXV.

<sup>55</sup> M. McVaugh, « Stratégies thérapeutiques : la chirurgie », dans *Histoire de la pensée médicale en Occident*, I, *Antiquité et Moyen Âge*, dir. M.D. Grmek, Paris, 1995, p. 239-255, p. 251.

<sup>56</sup> A. Thomas, « Jean Pitard chirurgien et poète... ». Voir A.N., J 104<sup>B</sup>, n° 54.



médecins, nous avons enduré bien des dédains et des paroles honteuses de la part du peuple [...]. De certaines personnes et des médecins, tous les jours et à chaque nouveau traitement, nous avons supporté des discussions et des paroles si violentes, qu'à demi vaincus et fatigués de tant d'opposition, nous avons presque renoncé à ce traitement et nous l'eussions complètement abandonné - Dieu le sait. Mais le sérénissime Prince Charles, comte de Valois, nous est venu en aide ainsi que quelques autres, qui nous avaient vus auparavant dans les camps, soigner les plaies suivant cette méthode. ... mais si nous n'avions pas été forts en la foi, renommés auprès du roi, médecins royaux et quelque peu lettrés, il nous eût fallu nécessairement abandonner ce traitement »<sup>57</sup>.

On suit volontiers Danielle Jacquart quand elle minore le caractère radical de l'innovation introduite par Mondeville, et voit dans cette emphase une des dramatisations dont il était coutumier<sup>58</sup>; mais cela n'infirme pas l'idée d'un intérêt réel pour certains aspects de soins du corps, notamment le traitement des blessures, de la part non seulement de Charles de Valois, mais également de son royal frère, que reflète ce réceptaire.

Cette collection dont la première partie est constituée essentiellement d'emplâtres chirurgicaux, d'oignements et d'entraits (bandes de toiles enduites de baume ou de liniment<sup>59</sup>), commandée puis « testée » et approuvée par Charles de Valois, semble ainsi un reflet d'une pratique à la cour dans sa dimension guerrière, qu'il s'agisse de la guerre à proprement parler (« pour le camp de Phelippe le Bel »), ou des tournois, un aspect important de la vie à la cour de France en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle, dont les prohibitions régulières montrent a contrario la persistance, et dont le frère du roi notamment était grand amateur. Comme l'écrivait Jean Froissart (mort après 1404) dans sa *Chronique*, « Chils rois Phelippes aucgumenta grandement l'estat roial de France et ama a faire joustes et tournois et tous esbatemens »<sup>60</sup>. Songeons à la fête que le roi organisa à la Pentecôte 1313 pour l'entrée en chevalerie de ses fils et l'inauguration du nouveau palais, ou à ce que dit Mondeville lui-même à propos de la dangerosité de la chirurgie par rapport à autres arts mécaniques : « il faut que les bons chirurgiens visitent les études de médecine, prennent part aux tournois et autres exploits d'armes très dangereux »<sup>61</sup>.

Ces préoccupations se retrouvent dans certaines des « Recettes de Philippe le Bel », à commencer par « l'emplastre monseigneur Jehan le Picart », qui se présente contre les maux spécifiques de chevaliers et de ceux qui fréquentent les tournois, et en passant par « l'entrait pretieus qui est ainxi dit pour ce qu'il est mout precieuz et proufitable pour bleceures, pour fiereures et pour aventures » (ms. 2001, fol. 38va), ou l'emplâtre appelé « grace dieu » tel que dans le ms. fr. 2046, f. 32v : « cest emplastre est de la vertu de nostre seigneur et le doit on mieulx appeler divin que humain ca il emane plus de la grace dieu que autrement. Il vaut a toutes plaies nouvelles et vielles... Vault encore mieulx a tous membres tailles ou cassez. Contre toutes enflures et trait le fer ou le fust du corps de l'omme », etc. Dans ce même codex, un mal spécifique, propre aux chevaliers, est même longuement décrit :

« car les chevaliers et les aultres gens qui ont hanté les tournois appellent roumesons qui est une douleur si esragee qu'on le peut a paine souffrir. Et quant elle dure ainsi en grant angoisse sans conseil elle se convertit aucune fois en feu d'enfer ou goutte

<sup>57</sup> Cité par A. Chéreau, *Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France...*, p. 58.

<sup>58</sup> Voir D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien...*, p. 48-49.

<sup>59</sup> *Altfranzösisches Wörterbuch*, éd. A. Tobler and E. Lommatzch (1925-), t. 3, p. 274.

<sup>60</sup> Froissart, *Chroniques. Dernière rédaction du premier livre. Ed. du ms. de Rome, Reg. Lat. 869*, éd. G. T. Diller, Genève, 1972, p. 181.

<sup>61</sup> Mondeville, *Chirurgie...*, p. 198.

festre<sup>62</sup> ou en chancre ou en retraiement des nerfs... les rouvesons viennent avec plaie faite de baton ou de pierre ou de mace ou de chose qui ne trenche pas, mais froisse la char, le cuir, les nerfs et les vaines et aucunefois (36v) plaie. Et a ruvieson mettez l'emplastre sicomme il est dit devant, a celles ou il a plaies mettez emplastre de l'oignement le roy blanc sur ung drapel ».

Mais il y a plus, car la première recette mise sous le nom de Pitard se présente ainsi : « la toille Jehan Pitart encontre toutes les bleceures qui aviennent en jambes et en aultres lieux, et en ot la recepte du roy de France », et dans le témoin latin, on lit : « experimenta magistri Jo. Pickaert qui habuit receptas a rege Francie et valent contra omnes plagas ». Certaines recettes sont donc présentées comme fournies par Philippe le Bel, qui fait figure non plus seulement de demandeur mais aussi de détenteur, et feu le ms. de Turin donnait pour sa part cette précision : « che sont les receptes des oignemens et medechines qui jadis furent par reverens maistres dominicains<sup>63</sup> apprises et ensiegnies au roy Phelippe le Bel et a Monseigneur d'anjou ».

On sait que Philippe le Bel comptait nombre de Prêcheurs dans son entourage, et que c'est au sein de cet ordre qu'il choisissait ses confesseurs, de Nicolas de Goran qui fut le premier d'entre eux à Guillaume de Paris, qui conduisit les interrogatoires des 138 Templiers emprisonnés à Paris en 1307<sup>64</sup>. L'indication du manuscrit disparu renvoyait-elle à une réalité, celle de dominicains s'intéressant aux sciences, y compris à la médecine — songeons tout simplement à Teodorico Borgognoni ou aux dragées qu'aurait fabriquées Albert le Grand pour Grégoire IX pour clarifier la vue<sup>65</sup> — ou véhiculait-elle simplement un cliché rappelant de quel personnel aimait s'entourer le roi ? Quoi qu'en aient eu, en effet, Wickersheimer constatant que les grands ordres s'étaient détournés de la médecine à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ou Humphreys constatant la minceur des bibliothèques médicales dans les couvents, le souci de la médecine est une réalité attestée chez plusieurs frères : Teodorico ou Albert sont certes exceptionnels, mais on peut rappeler qu'à l'époque de Philippe le Bel, le Franciscain Vital Du Four (†1327) composa un traité *Pro conservanda sanitate*<sup>66</sup>, ou qu'au Dominicain Pierre de la Palud (†1342), est attribuée une recette de pilules publiée par Wickersheimer<sup>67</sup>.

Les récents travaux d'Angela Montford ou de Michael McVaugh ne nous ayant pas permis d'étayer l'hypothèse de dominicains férus de chirurgie dans l'entourage de Philippe IV, reprenons la question des compétences royales. Est-ce à dire que le souverain lui-même non seulement possédait mais composait des recettes, à l'instar de celles dont on crédita un peu plus tard l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, notamment une recette de « pomum ambre » ?<sup>68</sup> Rappelons qu'à l'époque de Philippe Le Bel, Jean de Toletto mentionne un électuaire pour restaurer la vue que Innocent IV aurait préparé lui-même, ou encore que l'auteur du

<sup>62</sup> De fistula, « ulcère » ? Voir F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s.*, nouv. éd., Paris, 1937-38, p. 773.

<sup>63</sup> Voir à ce sujet A. Montford, « Fit to preach and pray: Considerations of occupational health in the Mendicant Orders », dans *The Use and Abuse of Time in Christian History. Papers read at the 1999 Summer Meeting and the 2000 Winter Meeting of the Ecclesiastical History Society*, éd. R.N. Swanson, Rochester N.Y – Woodbridge, 2002, p. 95-106, et Ead., *Health, Sickness, Medicine and the Friars in the Thirteenth and Fourteenth Centuries*, Aldershot, 2004.

<sup>64</sup> Voir entre autres sur cette question X. de La Selle, *Le service des âmes à la cour : confesseurs et aumôniers des rois de France*, Paris, 1995.

<sup>65</sup> selon A. Paravicini-Bagliani,

<sup>66</sup> E. Wickersheimer, *Dictionnaire...*, p. 776.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 642.

<sup>68</sup> Voir J. Werlin, « Ein Rezeptbuch des Kaisers Maximilian I. ? », dans *Fachliteratur des Mittelalters, Festschrift für Gerhard Eis*, Stuttgart, 1968, p. 469-480.

*Breviarium practicae* se réfère aux « pillule gloriose regis Sicilie quibus utebatur papa Alexander [IV ?] » transmises par maint manuscrit. Une demande, voire une commande de préparations de la part des grands est attestée, qui s'accompagna peut-être de la participation active de certains : pour s'en tenir aux souverains français, signalons que les mss. fr. 1327 et 1707 contiennent une recette de la grande thériaque peut-être envoyée par Clément VI à Philippe VI ou Jean le Bon, sans qu'ils aient forcément pris part à l'élaboration du remède.

Nous terminerons ce parcours en revenant sur le remède appelé « grace Dieu », ainsi décrit dans l'actuel codex fr. 2046 : « et garist les escroeles qui viennent au col dont le roy françois garist » (f. 32v), et « Aussi il rompt les escroules et garist et les apostumes qui viennent en corps d'homme et de femme et naissent entre les costes et le splain et le foie [...] et pour ses œuvres il est appelé gratia dei » (f. 35v). Il est censé guérir les écrouelles, un mal particulier puisque le roi de France passait pour détenir le pouvoir de le guérir. Or le règne de Philippe le Bel, marqué par de nets progrès de la mystique royale, fut justement un temps fort de l'affirmation du pouvoir thaumaturgique du roi de France, comme l'illustrent ces vers de Guillaume Guiart (mort vers 1316), qui participa à la campagne de Flandres en 1304 et laissa un témoignage aussi précieux qu'original sur les événements de 1296 à 1304 :

« A quiconques a la couronne/De la terre ramenteue/Qu'il fait, puisqu'il l'a receue/Tout son vivant, miracles beles./Car il guerit des escroelles/ Tant seulement par i touchier/Sans emplastres dessus couchier ;/Ce qu'autres roys ne puent faire »<sup>69</sup>. On sait par ailleurs que Philippe le Bel n'était pas sollicité que par ses sujets directs, mais que venaient vers lui, aux jours du toucher, Espagnols, italiens, et parmi Français, habitants de fiefs lointains ou mal soumis<sup>70</sup>, et le moine Yves de Saint-Denis, auteur d'un recueil historique commandé par Philippe le Bel mais qui sera offert à son successeur, rapporte que le roi, sur son lit de mort, aurait enseigné à son fils aîné et successeur, le futur Louis X, les paroles « saintes et dévotes » à prononcer en cette circonstance<sup>71</sup>.

Le début du XIV<sup>e</sup> siècle est précisément l'époque, si l'on se réfère aux travaux de Marc Bloch, où le toucher des écrouelles par le souverain français commence à acquérir droit de cité dans la littérature médicale, en France avec Bernard de Gordon ou Henri de Mondeville, qui font désormais figurer ce remède surnaturel à côté d'autres, naturels, et en Angleterre sous la plume de Jean de Gaddesden. Bernard de Gordon, dans son *Lilium medicinae*, écrit qu'« en dernier ressort, il faut avoir recours au chirurgien, ou sinon, aller vers les rois », et Gaddesden, dans sa *Rosa anglica*, prônait la démarche inverse en raison de la dangerosité de l'opération : « si les remèdes sont inefficaces, que le malade aille vers le roi, et se fasse toucher et bénir par lui ; en tout dernier lieu, si le reste s'est montré insuffisant, qu'il se livre au chirurgien ».<sup>72</sup>

Dans les deux cas, roi et chirurgien se retrouvent à égalité, susceptibles de se substituer l'un à l'autre mais aussi de se concurrencer dans ce cas précis, ce qui explique, selon la formule de Bloch, que Mondeville présente son royal maître comme un confrère dans le prologue de sa *Chirurgie* : « de même que notre Sauveur, Messire Jésus-Christ, en exerçant la chirurgie de ses mains voulut honorer les chirurgiens, de même et de la même

<sup>69</sup> Branche des royaux lignages, *Chronique métrique de Guillaume Guiart*, éd. J.-A. Buchon..., v. 200 ss.

<sup>70</sup> M. Bloch, *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, rééd. 1983, p. 99.

<sup>71</sup> « instruit de modo tangendi infirmos dicens ei sancta et devota verba quae in tangendo infirmos dicere fuerat assuetus » (*Chronique d'Yves de saint-Denis*, dans *Recueil des Historiens de la France*, t. 20 et 21, t. 21, p. 207).

<sup>72</sup> M. Bloch, *Les rois thaumaturges...*, p. 119.

façon notre sérénissime souverain le roi de France leur fait honneur, à eux et à leur état, en guérissant les écrouelles par simple contact »<sup>73</sup>. Les « Recettes » mises sous le nom du roi, en incorporant à la pharmacopée ce rite thaumaturgique, reflètent finalement elles aussi cette ambivalence nouvelle des rapports entre chirurgiens et souverains guérisseurs : d'un côté, ce petit manuel technique sert à sa manière la gloire de la monarchie française en mentionnant le pouvoir du toucher royal, et de l'autre, il propose les moyens de pallier l'absence de la main thaumaturge.

Dans le parallèle utilisé par Mondeville pour plaider la cause de son art auprès du roi, ne faut-il finalement pas voir, plus qu'une simple image, l'indice d'une nouvelle importance du souci du corps à la cour, de même que l'ébauche d'une rivalité dont Mondeville prenait ombrage ? Il est ainsi significatif qu'après avoir affirmé dans son III<sup>e</sup> traité que le *morbus regius* s'appelle ainsi car seuls les rois peuvent le guérir, ou plutôt qu'actuellement, seul le roi de France les soigne quotidiennement, il s'engage ensuite dans une énumération de toutes sortes de traitements médico-chirurgicaux contre les écrouelles<sup>74</sup>.

#### En guise de conclusion

Que se dégage-t-il de ce rapide examen des « recettes de Philippe le Bel » ? Tout d'abord que dans l'entourage immédiat du roi, son propre frère manifesta un intérêt pour les traitements réparateurs du corps guerrier puisqu'il apparaît comme l'origine du *Manuel de Jean Pitard*, qui connut par la suite une circulation non négligeable et une traduction en latin ; ensuite, que le roi était l'objet de recettes composées spécialement pour lui, de la recette isolée au recueil portant son nom, mais aussi qu'il put acquérir lui-même une recette particulière qui l'intéressait, et inversement céder à un praticien de renom comme Jean Pitard telle ou telle recette, à laquelle le nom du roi devait rester par la suite attaché ; enfin, que la cure des écrouelles par le roi de France, pratiquée désormais régulièrement depuis le règne de Louis IX, pouvait être ressentie par certains praticiens comme une concurrence de plus pour leur art. On conclura donc en rappelant avec Danielle Jacquart, que Mondeville était aussi un atrabilaire, se plaignant à plus d'un égard de son royal patient, qu'il s'agît de ses émoluments jugés insuffisants, de missions considérées comme une perte de temps, voire de prétentions à exercer l'art de guérir, et qu'il ne faut donc pas prendre toutes ses déclarations concernant Philippe le Bel pour argent comptant. Toutefois, c'est bien ce roi et son entourage proche, qui, apparemment pour la première fois dans l'histoire de la culture de cour, se signale(nt) par un intérêt actif pour les traitements chirurgicaux, du livret commandé par Charles de Valois à l'édit pris par Philippe le Bel en 1311, en passant par les recettes achetées ou cédées par ce dernier, qui voulut apparemment aller plus loin que ses prédécesseurs dans la dimension thaumaturgique dont il avait hérité en accédant au trône : non content d'être dépositaire d'un pouvoir de thaumaturge, il s'est également distingué en favorisant l'innovation en matière de soins réparateurs du corps guerrier.

Laurence Moulinier-Brogi  
 Université Lumière-Lyon 2  
 UMR 5648-CIHAM

<sup>73</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>74</sup> Mondeville, *Chirurgie*, III, 2, 4 ; voir à ce sujet M. McVaugh, *The Rational Surgery of the Middle Ages.*, p. 65.